Image not found or type unknown

Colis livree apres remboursement

Par **venus06**, le **26/05/2016** à **14:26**

Bonjour,

J'ai acheté sur un site d'une marque via un magasin des baskets et j'ai paye en magasin en cash, par contre après grand délais de livraison surtout que je devais partir a l'étranger avec ces baskets, je suis retourner en magasin et je me suis faite rembourse toujours en cash et annuler la commande par le magasin lui mème qui a contacter ce site et s'est mis d'accord avec eux.

Il y'a quelques jours ma voisine me dit qu'elle a signe avoir reçu un colis a ma place, je regarde c'etait les baskets, aujourd'hui un monsieur de UPS vient me voir et me demande de signer moi même le bon que j'ai reçu le colis J'ai refuse de le faire mais ma voisine lui a dit que oui j'ai repris d'elle el colis, je souhaite savoir quels sont les problèmes que je puisse avoir en faisant ça? pourrai t'il y avoir une poursuite judiciaire contre moi?

Merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés